

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 14 JUILLET 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville le 14 juillet 2025 à 20 h.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le conseil municipal de la ville de Clermont siège en séance ordinaire ce lundi 14 juillet 2025.

Sont présents à cette rencontre :

Monsieur Rémy Guay, conseiller
Monsieur François Bergeron, conseiller
Monsieur André Bilodeau, conseiller
Madame Josée Asselin, conseillère
Madame Solange Lapointe, conseillère
Monsieur Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de monsieur le maire Luc Cauchon.

Sont également présents madame France D'Amour, directrice générale, monsieur Nicolas Savard, directeur des loisirs et directeur général adjoint, ainsi que monsieur Stéphane Bellefeuille, directeur des travaux publics.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION N° 13312-07-25

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 juin 2025**
- 4. Appel d'offres, soumissions et contrats**
 - 4.1 Création d'un nouveau sentier à la montagne de la croix – Octroi de mandat
 - 4.2 Demande de paiement no 1 de Simtrex pour les travaux de construction de services municipaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial et des infrastructures de voirie du développement résidentiel phase II – secteur aréna
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Octroi d'aides financières
 - 5.2 Autorisation de variation budgétaire au 31 mai 2025
 - 5.3 Suspension disciplinaire de l'employé no. 02-0636
- 6. Travaux publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité publique**
 - 8.1 Nomination d'un nouveau pompier volontaire
- 9. Loisirs, culture et tourisme**

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 14 JUILLET 2025

10. Avis de motion et règlements

- 10.1 Avis de motion – Projet de règlement VC-415-25-22 modifiant le règlement VC-415-10 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés

11. Comptes

- 11.1 Déboursés, chèques et engagements financiers – Juin 2025 - Approbation

12. Varia

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX RÉSOLUTION N° 13313-07-25

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les membres du conseil municipal adoptent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 juin 2025.

4. APPEL D'OFFRES, SOUMISSIONS ET CONTRATS

4.1. CRÉATION D'UN NOUVEAU SENTIER À LA MONTAGNE DE LA CROIX – OCTROI DE MANDAT RÉSOLUTION N° 13314-07-25

CONSIDÉRANT le projet de nouveau sentier à la Montagne de la croix prévu au programme triennal en immobilisation 2025-2026-2027;

CONSIDÉRANT l'offre de services de Sentiers Québec-Charlevoix en date du 6 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu la confirmation d'aides financières couvrant les coûts du projet de sentier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'octroyer le mandat à Sentiers Québec-Charlevoix pour la création d'un nouveau sentier pédestre sur la Montagne de la croix pour un montant de 73 830 \$ taxes non incluses;

De transmettre une copie de la présente résolution à Sentiers Québec-Charlevoix.

4.2. DEMANDE DE PAIEMENT NO 1 DE SIMTREX POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL ET DES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE DU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL PHASE II – SECTEUR ARÉNA RÉSOLUTION N° 13315-07-25

ATTENDU QUE par sa résolution no 13241-04-25, la Ville de Clermont octroyait le contrat pour les travaux de construction de services municipaux, d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial et des infrastructures de voirie du développement résidentiel phase II – secteur aréna à Simtrex;

ATTENDU l'état d'avancement des travaux et la recommandation du paiement no 1 de l'ingénieur au projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder au versement de la demande de paiement no 1 à Simtrex au montant de 514 251,82 \$ taxes non incluses.

QUE la présente résolution soit adressée à Simtrex.

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 14 JUILLET 2025

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1. OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES RÉSOLUTION N° 13316-07-25

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER FRANÇOIS BERGERON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Ville de Clermont octroie les aides financières suivantes :

- Centre d'archives régional de Charlevoix
Campagne de financement 100 \$
- Challenge de curling Desjardins 2 500 \$
- Tournoi de golf OK Pneus 750 \$

5.2. AUTORISATION DE VARIATION BUDGÉTAIRE AU 31 MAI 2025 RÉSOLUTION N° 13317-07-25

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a adopté le règlement VC-406-19-1 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire ;

ATTENDU QUE l'article 2 détermine le pouvoir accordé aux employés d'autoriser des dépenses, dans les limites approuvées pour chacun des postes budgétaires dont il a la responsabilité, selon la politique des variations budgétaires en vigueur ;

ATTENDU l'article 3.5 de la politique de variations budgétaires, la directrice générale procède au dépôt de la liste des variations budgétaires autorisées ;

# Grand-livre DE	# Grand-livre A	Description du Compte	DÉBIT	CRÉDIT
02 71906 522		Entretien réparation centre Clairval		2 700 \$
	02 71907 641	Achat équipement centre Clairval	2 700 \$	
02 22007 650		Incendie-vêtements-chass.-accessoire		17 000 \$
02 22006 526		Entretien réparation équipement		3 000 \$
	23 03019 725	Incendie équipement APRIA	20 000 \$	
02 52010 964		Corporation des Patriotes		2 000 \$
	02 52010 963	Déficit HLM-OMH	2 000 \$	

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSÉE ASSELIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil municipal accepte le dépôt de la liste des variations budgétaires au 31 mai 2025.

5.3. SUSPENSION DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYÉ NO. 02-0636 RÉSOLUTION N° 13318-07-25

ATTENDU l'enquête administrative qui a eu lieu, laquelle impliquait l'employé no. 02-0636 ;

ATTENDU QUE le dossier et les informations concernant un employé sont confidentiels ;

ATTENDU le relevé de fonctions avec traitement de l'employé no. 02-0636 le 8 juillet 2025, et ce, jusqu'à ce que le conseil prenne une décision en regard de la recommandation de la direction générale de procéder à sa suspension disciplinaire sans traitement ;

ATTENDU QUE, le 8 juillet 2025, la direction générale a transmis à l'employé no. 02-0636 un Avis d'intention de recommander sa suspension disciplinaire au conseil municipal pour les motifs qui y sont exposés, qui lui ont été communiqués et qui ont été présentés au conseil ;

ATTENDU QUE ces manquements graves ont fortement ébranlé le lien de confiance nécessaire au maintien de son lien d'emploi ;

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 14 JUILLET 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des représentations écrites de l'employé no. 02-0636 datées du 9 juillet 2025 avant qu'une décision soit prise ;

ATTENDU QUE la Ville fait preuve de clémence et souhaite donner une dernière chance à l'employé no. 02-0636, mais l'avise que son congédiement sera immédiat en cas de récidive ;

Après mûres délibérations ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de confirmer le relevé de fonctions avec traitement de l'employé no. 02-0636 effectué le 8 juillet 2025 par la direction générale;

DE suspendre sans traitement l'employé no. 02-0636, pour les motifs exposés dans l'Avis d'intention, de recommander sa suspension disciplinaire datée du 8 juillet 2025, pour une durée de huit (8) semaines, soit pour la période du 15 juillet 2025 au 8 septembre 2025 ;

DE mandater la direction générale aux fins d'assurer le suivi de la présente ;

DE transmettre la présente résolution par courriel et par poste recommandée à l'employé no. 02-0636.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1. NOMINATION D'UN NOUVEAU POMPIER VOLONTAIRE RÉSOLUTION N° 13319-07-25

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à une nouvelle nomination afin de garder un nombre suffisant de pompiers volontaires ;

ATTENDU QUE monsieur Marc-Antoine Harvey a manifesté le désir de se joindre à l'équipe des pompiers volontaires de Clermont;

ATTENDU les compétences et les formations du candidat et que l'Association des pompiers recommande sa candidature ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la nomination de monsieur Marc-Antoine Harvey à titre de pompier volontaire ;

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Marc-Antoine Harvey ainsi qu'à monsieur Christian Gagnon, directeur du service des incendies.

9. LOISIRS ET CULTURE

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

10.1. AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT VC-415-25-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT VC-415-10 SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS

ATTENDU QUE la Loi accorde aux Municipalités les compétences pour réglementer notamment sur le bon ordre, la paix, les nuisances, le bien-être général, les limites de vitesse, la circulation, le stationnement, l'eau potable, le commerce et les animaux;

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 14 JUILLET 2025

ATTENDU QUE la Ville a adopté le 14 juin 2010 le règlement VC-415-10 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés et que ce règlement est un règlement municipal harmonisé, donc adopté par toutes les municipalités et TNO du territoire de la MRC de Charlevoix-Est ;

ATTENDU la demande de la Sûreté du Québec de revoir à la hausse le montant des amendes de certains articles dudit règlement ;

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par **MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU** qu'il sera déposé pour adoption lors d'une prochaine séance, un nouveau règlement VC-415-25-22 modifiant le règlement VC-415-10 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés.

Des copies du projet de règlement sont disponibles au public.

11. COMPTES

11.1 DÉBOURSÉS, CHÈQUES ET ENGAGEMENTS FINANCIERS – JUIN 2025 – APPROBATION RÉSOLUTION N° 13320-07-25

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des comptes payés, des comptes à payer, des salaires et des dépôts directs du mois de juin 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSÉE ASSELIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil accepte et autorise la liste des déboursés, des chèques, des dépôts directs, des salaires versés et des comptes à payer du mois de juin 2025 :

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ / À PAYER
Paiements (par chèques, dépôts directs, débits directs)	265 426.42 \$
Salaires versés	111 498.49 \$
Comptes à payer (chèques annulés)	292 191.50 \$
TOTAL	669 116.41 \$

Certificat de disponibilité

Je, France D'Amour, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Ville de Clermont possède les fonds nécessaires pour effectuer les paiements requis du mois de juin 2025.

France D'Amour
Directrice générale et greffière-trésorière

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 14 JUILLET 2025

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION N° 13321-07-25**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** l'assemblée soit levée à 20 h 16.

(Copie originale signée)

**Luc Cauchon
Maire**

(Copie originale signée)

**France D'Amour
Directrice générale**

VRAIE COPIE CERTIFIÉE



France D'Amour
Directrice générale